

L'ECHO DES DEUX MONTAGNES

ORGANE DU PARTI LIBERAL DANS LE DISTRICT DE TERREBONNE

J. D. LEDUC ET G. E. LANGLOIS.

STE-SCHOLASTIQUE 5 MARS 1891.

RÉDACTEURS-PROPRIÉTAIRES.

FEUILLETON.

ELLE L'AIMAIT

PREMIERE PARTIE

SANS-SECOUSSE

CHAPITRE PREMIER

(Suite)

Une rampe conduisait au cha-teau, gardée par des archers. Tout au bas, à dix pas de la mer, une auberge montrait sa terrasse d'oliviers pâles et de cactus voilés par des touffes de roses.

Et les hautes montagnes continuaient au-delà, perdues dans la buée claire qui montait de la rive.

—Un fier pays ! dit Sans-Secousse. On ne croirait jamais à voir ces fleurs et le rivage béni que les jeunes filles assassinent les vieillards, la nuit.

—Ce n'est pas le moment de nous présenter chez le prince, fit Pierre. Je pense qu'il serait bon d'envoyer un indigène chercher nos chevaux, pendant que nous dormirions deux heures sur le banc d'un cabaret.

—On pourrait même en profiter pour déjeuner. J'ai entendu parler de certain pâté confectionné avec des filets de dorades, du lait et des oeufs... il me semble que cela me plaira.

Au village de la Turbie ils trouvèrent aisément un homme qui promit de ramener les chevaux pour midi et ils purent reposer deux ou trois heures sur des bottes de paille.

A huit heures, ils se rendirent à ce cabaret qu'ils apercevaient au bord de la mer à demi voilé par les oliviers et les buissons dorés. Là, ils devaient trouver de quoi déjeuner et ils s'auraient quel était ce vieillard dont ils fermaient les yeux cette nuit : leurs hôtes de la Turbie ne pouvant les renseigner là-dessus.

Lorsqu'il entrèrent à l'auberge du Capucin, dont l'enseigne représentait un moine en prière grinçant à la brise du matin, ils trouvèrent une dizaine de soldats installés devant les tables de bois.

Le cabaret se composait d'une unique pièce carrée, d'un côté, des tonneaux superposés portant chacun une étiquette, de l'autre, une vaste cheminée, où l'hôtesse faisait la cuisine aux yeux de tous.

Au milieu trois tables carrées, luisantes de graisse, et des bancs boiteux appuyant sur des briques leurs jambes inégales.

Les soldats du prince aimaient à venir là : cela les sortait de leur quartier aux murailles trop hautes. Ici ils respiraient mieux. Et puis les passants s'arrêtaient tous. Les distractions étaient rares ; on aimait à écouter les récits des soudards venant d'Italie, à plaisanter les moines quéteurs, à lutiner les filles de Bohême donnant avec leur troupe des représentations de comédie, à se quereller avec les marins d'Espagne ou de Sicile débarqués pour acheter les provisions d'huile ou d'essences qu'ils ne pouvaient piller.

—Que désirez-vous seigneurie ? demanda l'aubergiste en s'inclinant devant le marquis de Méreuil.

—Qu'avez-vous à nous donner ? demanda celui-ci.

L'autre eut un grand geste qui fit tressaillir d'aise Sans-Secousse :

—Tout !

...C'est-à-dire, continua Pierre, qui connaissait l'aplomb des hôteliers du Midi.

—C'est-à-dire des olives noires, du fromage, des oeufs et des sardines desséchées.

Sans-Secousse eut une grimace expressive.

—Servez-nous de votre mieux. Votre meilleur vin. Et leste-moi !

Pierre et son valet s'installèrent à une petite table, près de la porte.

Les tables du milieu étaient occupées par les soldats monégasques, deux seigneurs causaient à voix basse.

Ils étaient fort remarquables tous deux, et le marquis ne les quitta plus des yeux dès qu'il les eut aperçus.

Le plus jeune, âgé de trente-cinq ans, avait une physionomie cruelle et vicieuse, des cheveux rouges, un nez crochu, de petites moustaches relevées en croc, une lèvre contractée par un tic nerveux et des yeux charbonneux, perçants, qu'il cachait presque toujours en fermant à demi ses paupières lourdes, aux cils blonds et rares. Des rides profondes allongeaient ses joues maigres et cerclaient son front bombé que ses cheveux ras laissaient voir en entier.

Il était nu-tête. Son costume se composait d'une casaque de peau, de haut-de-chausses de laine brune et de bottes fauves très hautes, des gants noirs, et une épée lourde à pommeau d'acier bruni. A sa ceinture de cuir à la boucle d'argent, un stylet italien était attaché par un anneau.

Celui-là se nommait Barthélemy Doria, seigneur de Dolceacqua, et était neveu et pupille de Lucien Grimaldi, prince de Monaco.

L'autre était connu du marquis Pierre, et le jeune homme fut tellement étonné de le rencontrer au cabaret du Capucin, buvant avec des reîtres, qu'il hésita longtemps avant de murmurer son nom à l'oreille de Sans-Secousse.

Il était grand et avait, à cette époque, cinquante-cinq ans. Sous des cheveux drus, assez longs et presque blancs, sa figure mate se détachait, entourée d'une barbe longue et lisse séparée en deux au menton.

Son front était large, avec des bosses de génie, son nez droit et fort, et sous sa moustache tombante ses lèvres pâles, serrées, apparaissaient très peu.

Sous son manteau dégrafé, on voyait une cuirasse noire coupée par une écharpe noire nouée à l'épaule. La table empêchait de voir le reste de son costume.

C'était André Doria, grand amiral de France, passé l'année d'avant au service de François Ier, et dont la réputation n'avait d'égale que celle de Charles-Quint lui-même, son illustre rival.

Que venait-il faire ici, alors que la guerre recommençait plus ardente entre les Français et les Impériaux, que Bonivet, battu à La Bicoque, reculait toujours, et l'empereur avait juré d'assiéger Marseille avant trois mois ?

Quelle raison lui faisait quitter son poste de combat, lui pour qui la guerre était la grande joie et qui ne pouvait plus rien souhaiter que la continuation de ses triomphes et de sa fortune ?

Et le marquis tout en se demandant ces choses, regardait si avidement l'amiral que celui-ci, inquiet de cette curiosité, abaissa encore la voix et se pencha vers son compagnon pour se cacher un peu.

Pierre comprit sa faute : pour surprendre le secret de Doria, il eût fallu paraître ignorer sa présence. Aussi pria-t-il l'aubergiste de le servir plus vivement. Puis, après avoir cherché si quelque officier du prince ne se trouvait pas là, il s'adressa au sergent qui buvait gaillardement à son côté.

—Pourriez-vous me dire, Monsieur, quel est ce manoir entouré de hautes murailles qui se trouve au bord de la mer en contrebas de la route conduisant à Nice, au tiers du chemin environ ?

Le sergent, heureux d'engager la conversation avec un gentilhomme d'aussi bonne mine, se tourna complètement vers Pierre et répondit :

—C'est l'habitation d'un vieillard qui vit là-bas très retiré. Son fils sert à l'étranger. Lui est revenu des gloires de ce monde ; car bien que demeurant dans une modeste maison et n'ayant aucun train, il est de bonne race. Il eut autrefois des différends avec le prince, mon maître.

—Il se nomme ?

—Raymond de Bardine. Il est baron, et ses armes ont vu jadis la Terre-Sainte. Sa querelle est célèbre dans les contrées : il a failli succéder à Jean Grimaldi ; il prétendit que mon maître ne pouvait monter sur un trône qu'il avait ensanglanté lui-même... des folies !

Pierre vit le compagnon d'André Doria hausser les épaules. Attiré par cette conversation, les deux buveurs se penchaient vers le groupe.

Le sergent reprit :

—Du reste, il ne possède aucune fortune, ayant épuisé ses ressources à soutenir une lutte impossible. Il vit d'un peu d'argent que lui envoie son fils, officier à la solde du plus offrant.

—Eh bien, dit Pierre, en passant cette nuit sur la route, j'ai vu assassiner ce gentilhomme. Je me suis précipité à son secours, mais vous connaissez l'endroit et savez combien il est difficile d'y pénétrer. Je suis arrivé à point pour recueillir sa dernière parole et prier pour son âme.

Le compagnon d'André Doria ne put retenir un cri :

—Il est mort ?

—Dans mes bras, répondit Pierre, en s'inclinant vers l'amiral.

Mais celui-ci se remit à parler à voix basse à son ami, il lui semblait que la nouvelle donnée par Pierre les touchait, car André avait des gestes secs qui indiquaient à l'autre la conduite à tenir.

—J'aurais voulu, continua le marquis, pouvoir ensevelir le vieillard, mais le devoir m'appelle ici. Ne pourriez-vous pas envoyer des hommes qui se chargeraient de ce soin ? Au besoin mon compagnon les guiderait en les aidant. Il est impossible qu'on laisse ainsi abandonné le cadavre d'un gentilhomme chrétien.

—Certes !

Et le sergent allait donner des ordres lorsque André Doria dit un mot à Barthélemy, qui vint se placer devant le marquis.

—Pourriez-vous me dire, Monsieur, si vous avez vu l'assassin ?

—Oui, monsieur

—Vous pouvez parler en toute confiance. Je me nomme Barthélemy Doria, seigneur de Dolceacqua, et je suis le propre neveu de Grimaldi.

Pierre se présenta à son tour puis répondit :

—C'est une femme vêtue de noir, blonde et masquée d'un long de velours à barbe de dentelle qui cachait entièrement sa figure. Elle est jeune sans doute. Elle poursuivait le vieillard avec un incroyable acharnement.

Quelques cris d'étonnement s'élevèrent chez les soldats. Bien qu'à cette époque rien ne fut plus commun qu'un crime eût été intéressant les auditeurs. Seuls André Doria et son neveu ne parurent pas étonnés.

—Donc vous ne pourriez pas la reconnaître ? Je crains dans ce cas, que le vengeance du fils ne s'égare, car il se vengera. N'ait-elle pas laissé un objet, une arme, qui puisse mettre sur sa trace ?

—Pardieu, Monsieur, voici le poignard : il est aux armes de Monaco.

Et il jeta le poignard sur la table.

Un grand silence se fit aussitôt. Les soldats reconnurent tout de suite une arme du château : ils en voyaient chaque jour de pareilles à la ceinture de leurs chefs. Ils se taisaient. Évidemment le crime avait été commis par un des leurs. Et ils cherchaient quelle femme pouvait assouvir ainsi sa haine, ressusciter la querelle des Bardine et des Grimaldi.

Une seule femme se trouvait au palais, une jeune fille blonde toujours vêtue de noir. Et ce nom leur vint aux lèvres :

—La princesse Hélène.

Mais tous ils chassèrent cette idée, et ils demeurèrent sans rien dire, très intrigués.

Sans-Secousse, lui, se tenait à l'écart, surveillant les personnages rangés autour de son maître tout en jetant un coup d'œil en dessous vers l'amiral de France. Personne ne faisait attention à lui.

D'ailleurs, il n'avait l'air de s'occuper de personne, mangeant lentement de petits morceaux de pain coupés en carrés qu'il enduisait de fromage blanc. Il pouvait ainsi mieux juger les clients de l'auberge que son maître, cherchant à s'instruire sur sa victime s'occupant de son enterrement, répondant à chacun de ses interlocuteurs. Il pouvait aussi mieux se rendre compte mieux que chacun de de la sincérité de ses demandes.

Le rôle de Barthélemy Doria lui parut suspect. Cet homme qui laissait seul un grand amiral pour s'informer de la mort d'un vieillard et qui, sans paraître ému, indiquait lui-même les indices laissés par l'assassin, lui sembla trop au courant de ce drame.

Evidemment il y avait entre lui et le meurtrier un lien, un secret. Son cri : " Il est mort ! " qu'il n'avait pu retenir, son indifférence à regarder le poignard que les soldats voulaient tous toucher à la fois, même cette présentation bizarre pour imposer la confiance, étonnèrent Sans-Secousse.

—Ou je me trompe fort, grommela-t-il, ou cet estafier à tête de faucon rouge est dans l'affaire. Peut-être s'est-il associé à Nlle Hélène. Nous verrons. Quant à M. l'amiral, sa présence ici m'intrigue encore davantage ? Qui vient-il trahir encore ? c'est un rude homme, celui-là, et un crime ne l'effraie pas plus qu'une bataille. Il est l'ennemi de Grimaldi. Décidément, j'ai bien fait d'accompagner mon maître. Avec sa confiance héroïque, sa bonté et sont insouciance du danger, il

serait bientôt la proie de ces bandits, petit ou grands.

Enfin Barthélemy Doria laissa tomber ces mots :

—Vrai ! je ne l'aurais pas cru.

Le marquis Pierre comprit que le crime de la fille de Grimaldi ne faisait doute pour personne, car pas un soldat ne protesta.

—Ainsi, dit-il, vous croyez...

Il n'osa achever. L'autre répondit en regagnant sa place :

—Je ne vois pas le moyen de douter.

Et il se remit à boire en face d'André Doria, caché maintenant dans l'ombre qui régnait au fond du cabaret.

Il y eut un long silence. Le poignard était toujours au milieu de la salle.

Sans-Secousse piquait des olives noires du bout de son couteau. Pierre ne mangeait pas. Il regardait par la porte la mer bleue que le vent du matin ridait un peu, et les touffes de cistes et les crevasses.

Tout à coup André Doria et son neveu sortirent du cabaret par une porte de derrière, sans dire un mot, sans payer. Par un petit carreau pratiqué près de la cheminée et qui permettait de surveiller en se chauffant la route du château ils avaient vu un cavalier se diriger vers eux. Barthélemy dit un seul mot et l'amiral le suivit. Cela fut fait en un clin d'œil.

Sans-Secousse sortit même sur la terrasse pour les suivre du regard à travers les oliviers et les hautes bruyères bordant le sentier.

—Il paraît que le cavalier qui s'avance n'est pas de leurs amis murmura-t-il en reprenant sa place.

Les soldats ni le marquis ne s'étaient aperçus de leur départ.

Mais le cavalier arrêta son cheval devant la porte du cabaret et descendit lentement, jetant la bride à une sorte de valet armé jusqu'aux dents qui le suivait à pied, couvert de poussière et de sueur.

—Que puis-je offrir à votre seigneurie ? demanda de nouveau l'aubergiste en venant au devant des voyageurs.

—Ce que vous aurez de prêt. Du pain, des olives, du vin, un morceau de poisson si c'est possible. Dépêchez un peu, je suis pressé.

—Du moins celui-ci connaît les ressources de l'établissement se dit Sans-Secousse. Il a l'air d'un honnête homme, d'ailleurs, ce qui est fort remarquable dans ce pays.

Le nouveau venu avait en effet un air d'honnêteté fière et simple qui imposait le respect. Ses cheveux étaient très noirs, très durs coupés presque ras, et sa barbe frisée était rude aussi. Des yeux d'un vert pâle sous des sourcils épais, un nez assez fort, une bouche large, un teint mat, lui donnait une physionomie presque sauvage, et sa bonté naturelle trahie par la franchise de ses yeux luttait avec l'expression d'énergie farouche de ses traits durcis par les souffrances de la guerre.

Il s'assit auprès du marquis de Méreuil, le contraste fait par ses deux hommes était saisissant. Tous deux étaient bons, avaient la foi du bien et la volonté de l'imposer. Mais Pierre semblait montrer les tendresses de son âme un irrésistible besoin d'aimer et de se dévouer, un abandon de tout son être aux charmes des passions élevées ; l'autre essayait ses souhaits les plus nobles, s'il eût peur des infamies du monde

où il vivait, ne laissant voir que la puissance de ses colères, s'isolant dans le milieu brutal et sans pitié où il passait sa vie.

Son costume indiquait l'homme de guerre, l'officier à la solde d'un prince batailleur. Son épée large était tailladée de coups, son armure noircie par la fumée ; une blessure à peine fermée mettait à sa joue gauche une ride rouge.

Comme l'hôtelier lui apportait dans une assiette de bois les olives noires et le fromage mou qui faisaient le fond des repas pris chez lui, il appela :

—Cicéron ?

Le valet qui tenait la bride de son cheval approcha : il lui jeta un morceau de pain, que l'autre attrappa au vol.

—Mange vite, nous repartons dans dix minutes.

Cicéron sortit et le nouveau venu commença son repas.

Mais son regard tomba sur le poignard aux armes des Grimaldi qui traînait encore sur table, il s'arrêta de manger.

Le marquis fut surpris de l'étonnement profond causé par la vue de cette arme et instinctivement il s'approcha. L'autre s'en saisit vivement, et, après l'avoir longtemps regardé :

—Pourriez-vous me dire, monsieur, où vous avez trouvé ceci ?

Le marquis s'inclina.

—Volontiers. Dans la poitrine d'un vieillard qui demeure non loin d'ici, sur la route d'Eze. Le sang n'est pas encore séché.

Le nouveau venu se leva affroyablement blême.

—Vous dites ? sur la route d'Eze... où donc ! mais parlez !

—A un château fortifié, sur le bord de la mer, à une heure et demi d'ici, environ.

Un cri horrible s'échappa de la poitrine du cavalier.

—Mon père ! mon père est mort assassiné !

Pierre stupéfait, prit le bras du jeune homme en disant :

—Peut-être vous confondez... Je ne connais moi-même pas le pays. Je puis me tromper...

—Non !

Il prit le poignard d'une main qui tremblait, et entraînant le marquis hors de l'auberge :

—Voulez-vous venir, Monsieur, je voudrais vous demander... loin de ces soldats. Excusez-moi... vous paraissiez bon. Je me nomme Jacques de Bardine.

—Je le savais, fit Pierre.

—Ah !

—Oui ces gens parlaient de vous à propos de meurtre.

—Ah ! Les misérables ! mais je me vengerai, allez ! je le jure par l'amour que je vouais à mon père ! Oh ! vous pouvez m'en croire, je me vengerai !

Et tenant le bras du marquis de sa main crispée, l'entraînant dans le sentier ombreux où les branches des oliviers en faisaient une voûte grise :

—Dites-moi, qui l'a tué ?

—Une femme.

—Hein ?

—Oui, une femme vêtue de noir, masquée, blonde, grande.

—Avec ce poignard ?

—Oui.

—C'est impossible !

Pierre de Méreuil eut un mouvement de révolte ; il n'aimait pas qu'on mit en doute sa parole. Il dit assez sèchement :

—Si vous en doutez, il est inutile de me demander...

—C'est que... vous ne savez pas... C'est l'autre, je vous le dis !... Une infamie nouvelle !... Mon père eût cédé un jour !

A suivre.

Don. Savoy

1-50
1-55
1-27
- 2 3

"L'ECHO DES DEUX-MONTAGNES"

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PUBLIE A STE-SCHOLASTIQUE, CHEF-LIEU
DU DISTRICT DE TERREBONNE.

Abonnement \$1.00 par année
..... 50 " 6 mois
Strictement payable d'avance.

ANNONCES

Première insertion 10 cts la ligne
Insertions subséquentes 5 cts
Annon. à long terme : Conditions spéciales

Toutes correspondances concernant la
Rédaction ou l'Administration doivent
être ainsi adressées :

"L'ECHO des Deux-Montagnes"
Ste-Scholastique, P. Q.

"L'ECHO DES DEUX-MONTAGNES"
STE-SCHOLASTIQUE, 5 MARS 1891.

Coups de Plume

Sir John, le vieil orangiste, a pour dé-
fenseurs dans notre comté.

MM. Benjamin, Fabien, Jos. Gratton,
Narcisse Forrence, J. M. Goulet, et tutti
quanti.

Avec de pareils géants politiques, une
cause peut-elle périr !

Votez de bonne heure le cinq mars
pour le Candidat de la réciprocité, le Dr.
L. A. Fortier.

L'Hon. J. A. Chapleau a fait la leçon à
M. Beauchamp et lui ordonné de rester
dans notre comté pour prêter main forte à
M. Daoust.

M. Daoust se sent faiblir et tomber; il
se voit abandonner par une foule de vieux
amis et il crie au secours.

Il sera battu quand même.

Il y a eu une grande assemblée ces
jours derniers à la salle Cavallo, à Mont-
réal.

Cinq mille personnes ont acclamé l'hon.
W. Laurier et L. O. David.

Cultivateurs, méditez sérieusement sur
la gêne actuelle.

Vous ne pouvez plus vendre ni votre
foin, ni vos chevaux, ni vos autres ani-
maux, parce que Sir John vous a fermé le
marché américain pour faire plaisir aux
grands manufacturiers. Ne vous laissez
pas crever de faim pour faire plaisir aux
beaux yeux de M. Daoust.

Grâce à la loi du cens électoral, il y a
50,000 morts sur la liste et il y a 100,-
000 vivants qui devraient être et qui
n'y sont pas.

Abonnez-vous à L'ECHO DES DEUX MONTAGNES le seul journal publié dans ce comté.

Votez pour le Dr. L. A. Fortier, le candi-
dat populaire.

Votez pour l'hon. W. Laurier le plus
illustre canadien-français de notre province.

Votez pour la réciprocité avec les Etats-
Unis, c'est pour la prospérité de l'agri-
culture et pour le bonheur de la masse de
la population.

Toute correspondance adressée à notre
journal doit porter un nom respectable.

Avis à "Citoyen de St Augustin" s'il
veut que nous publions son épître à
Maxime.

La Nomination.

MM. L. A. Fortier et J. B. Daoust ont
été mis en nomination.

A deux heures, a commencé une grande
et immense assemblée où les orateurs sui-
vants ont adressé la parole: les deux candi-
dats, M. Beauchamp et l'hon. Dr. D.
Marcel.

Il n'y a pas eu un seul applaudissement
pour remercier M. Daoust de son long dis-
cours. D'un autre côté, le Dr. L. A.
Fortier et l'hon. Marcel ont été accueillis
avec une vive sympathie, et la majorité de
l'assemblée était en notre faveur.

2500 électeurs étaient présents et tout
s'est passé avec beaucoup d'ordre et de
calme.

M. Jos. Langlois, notre maire, a agi
comme président.

Nous sommes contents de la journée de
jeudi, nos amis de toutes les paroisses du
comté ont pu voir que la lutte que nous
poursuivons est une belle lutte et que les
chances de succès sont de notre côté.

Continuons notre travail, faisons de
nouveaux efforts et ne parlons pas un in-
stant si nous voulons que la victoire suive
notre drapeau.

Argenteuil

Canadiens-français ralliez-vous

M. le Dr Christie et M. Owens sont
les deux candidats qui se disputent les
suffrages populaires dans ce comté. La
lutte sera acharnée; Le Dr Christie
est un homme bien connu, jouissant
de l'estime de tous les citoyens
d'Argenteuil et il a déjà fait des luttes
de géant dans ce comté. Le devoir de
nos compatriotes est de se rallier au-
tour du drapeau arboré par M. Christie
et de marcher, en rangs serrés, au
poll le cinq mars. M. Owens est un fa-
natique de la pire espèce qui déteste
les canadiens-français et l'on doit se
rappeler ce qu'il a fait pour amoindrir
l'influence de nos nationaux dans
Argenteuil. Il a fait jeter dans le com-

té de Terrebonne deux townships où
nous étions en majorité et le jour de
la revanche est arrivé.

Compatriotes on veut vous écraser
dans Argenteuil, comme on veut nous
écraser au Nord-Ouest, au Manitoba
et ailleurs.

Puis, à part ces questions nationales
il y a la question de réciprocité qui va
réveiller les cultivateurs de tout notre
district essentiellement agricole.

Il faut que tout le monde comprenne
que le commerce libre avec les
Etats-Unis fera la fortune du pays et
n'amènerait aucunement l'annexion.
Il faut que chacun se remue et fasse son
devoir avec la conscience d'un honnête
homme.

Haut les cœurs! et votez en masse
pour le Dr Christie.

TERREBONNE

MM. Limoges et Chapleau ont été mis
en nomination jeudi dernier.

Les nouvelles que nous recevons de ce
comté, sont plus qu'encourageantes et le
sentiment public est tellement prononcé
en notre faveur que le secrétaire d'Etat,
qui ne devait plus mettre les pieds dans
Terrebonne, a cru prudent d'y retourner.
Il s'aperçoit que la candidature de M. Li-
moges est plus sérieuse qu'on le croyait.
Généralement nous sommes d'opinion que
M. Limoges pourrait bien faire mordre la
poussière à son adversaire.

C'est bien beau d'être partisan, mais
quand on traverse des crises comme celle
d'aujourd'hui, quand on a un gouverne-
ment qui foule aux pieds les intérêts po-
pulaires, on renonce à son vieux drapeau,
on s'enrôle courageusement sous une ban-
nière nouvelle, la bannière du progrès et
on met de côté les anciennes affections
et les liens de parti.

Electeurs de Terrebonne rappelez-vous
que dans la présente lutte il s'agit de sa-
voir si les agriculteurs vont se laisser ex-
ploiter davantage par les grands manu-
facturiers, et si vous allez continuer à
vivre dans la gêne et la misère.

L'hon. M. Laurier veut se dévouer à la
cause des cultivateurs et à l'amélioration
de leur sort et il a confiance dans le ver-
dict que la population des campagnes ren-
dra le cinq mars courant.

LA DIFFERENCE

Que les cultivateurs lisent ceci et
ils verront combien ils pourront mettre
de plus dans leur poche avec la réciprocité:

Compte de vente d'un char de foin expédié
à Boston pour être vendu pour le compte de
l'exportateur.

Table with 2 columns: Description and Price. Items include 10 tonnes of hay, freight, duties, and commissions.

Table with 2 columns: Description and Price. Items include 10 tonnes of hay, freight, duties, and commissions.

Soit \$8.95 le tonneau pour foin No 1.
Différence en faveur de la réciprocité, (qui
au dire de ces bons conservateurs doit ruiner
notre pays,) \$4.20 par tonneau. Lequel est
le plus avantageux?

Prière aux tories de refuter cela
s'ils le peuvent.

Trouvez-vous donc un cultivateur,
un seul, après cela, qui ira voter contre
la réciprocité!

DAOUST VS FORTIER

Le résultat probable de la présente élection

Nous avons une confiance sans borne
dans l'issue de la présente lutte.

Nous avons chéqué les listes de
toutes les paroisses et nous arrivons à
un résultat bien encourageant; il y a
si longtemps que l'on se fait battre dans
Deux-Montagnes qu'il est permis
d'avoir confiance, et c'est en caressant
un rêve de victoire que nous livrons
aux électeurs les chiffres suivants:

Table with 3 columns: Candidate, Fortier, Daoust. Lists various parishes and their respective votes for each candidate.

Ces calculs sont basés sur les rap-
ports de nos amis au comité central
et nous avons raison de croire qu'ils
ne s'écarteront que bien peu du résul-
tat que donnera le scrutin du cinq
mars.

M. le Dr Mousseau

Candidat du comté de Soulanges
Le Dr Mousseau a été choisi unanime-
ment par les électeurs nationaux du com-
té de Soulanges comme leur candidat aux
élections actuelles en opposition à M.
Bain, l'ex-député tory de ce comté.

Nous n'avons pas besoin de rappeler
ici la lutte courageuse que le Dr Mous-
seau fit en 1887 contre le même adver-
saire qu'il rencontre aujourd'hui; les faus-
ses promesses, les excuses et les palinodies

de M. Bain eurent malheureusement alors
assez d'influence pour réunir autour du
candidat de Sir John une petite majorité
de votes serviles.

Les temps sont changés maintenant, le
comté de Soulanges a eu l'occasion d'ex-
primer bien clairement son opinion aux
dernières élections provinciales dans les-
quelles M. Bain eut la maladresse de vou-
loir jeter ce qu'il croyait être le poids de
son influence.

En dépit de ses efforts, M. Cornélius,
son candidat a été honteusement battu
par notre bon ami M. Bourbonnais qui
avait précisément prédit à M. Bain les
inconvenients qu'il y a de se mêler aux
choses qui ne nous regardent pas.

M. le Dr Mousseau contre lequel la
presse conservatrice a déjà lancé d'amères
attaques est un candidat redoutable sous
tous les rapports.

En dehors de la grande popularité dont
il jouit dans le comté, popularité acquise
au prix de bien des années de dévouement
et de sacrifices, ses talents oratoires, ses
connaissances économiques et politiques,
lui permettent d'aborder sur les hustings
toutes les questions qui nous intéressent
dans la présente lutte et de les discuter
avec avantage.

M. le docteur, est un des premiers con-
servateurs patriotes qui se sont séparés
du vieux chef tory orangiste, sir John,
lorsque la mesure des iniquités commises
contre la nationalité canadienne-française
a été comble. Il fait partie avec M. Bour-
bonnais de cette vaillante phalange de
conservateurs nationaux qui a courageuse-
ment revendiqué nos droits et notre
influence dans la confédération.

Par ses écrits et par sa parole, M. le
Dr Mousseau a soutenu une lutte impla-
cable pour la défense de notre langue
et notre religion menacées par les
empiétements de Sir John. Fidèle aux
conseils de Sir George Etienne Cartier,
son ancien chef, il a su se méfier à temps
des tentatives criminelles de Sir John et
à travaillé à les déjouer.

La patriotique population du comté de
Soulanges qui a déjà si souvent affirmé sa
haïne et son mépris pour le parti tory qui
cherche à nous anéantir, à nous noyer dans
le mouvement de Fédération Impériale et
d'Union Législative, fera encore, nous en
sommes sûr entendre sa voix bien haut
dans la lutte actuelle.

En envoyant le Dr Mousseau, siéger
aux côtés de l'hon. M. Laurier, les élec-
teurs de Soulanges auront un représentant
actif, intelligent et dévoué qui saura
faire respecter leurs intérêts particuliers
et défendre les intérêts du pays tout en-
tier si on cherchait à y porter atteinte.
Nous sommes convaincus qu'ils sauront re-
connaître des hautes qualités du candidat
de l'hon. M. Laurier, de M. le Dr Mous-
seau en l'élevant le 5 mars prochain avec
une majorité au moins égale à celle qu'a
obtenue il y a an M. Bourbonnais le dé-
puté national du comté de Soulanges au
Parlement de Québec.

Ces annexionnistes, quels sont-ils ?

Résumons ici les principaux actes
d'hommes publics commis dans
notre pays et dans lesquels la loyauté
à la couronne Britannique a été outragée
et l'annexion aux Etats-Unis pré-
chée ou encouragée.

I
En 1849, le gouvernement Lafon-
taine-Baldwin avait fait passer un
bill d'indemnité pour les victimes de
la rébellion de 37-38.

Les conservateurs, ayant à leur
tête M. John Macdonald, aujourd'hui
sir John Macdonald, s'étaient opposés à
la passation du bill.

Lorsque le gouverneur, Lord Elgin,
vint sanctionner le bill, il fut accueilli
par les insultes et les vociférations des
conservateurs. A sa sortie, il fut accueilli
par une grêle de pierres et d'œufs
pourris.

Le même soir, les conservateurs sur
la conduite de sir John, envahissent
le parlement et y mettent le feu.

C'est cet exploit de sir John qui a
fait dire à M. Desjardins que la car-
rière de sir John avait commencé aux
lueurs de l'incendie du parlement de
Montréal et s'était terminée à l'ombre
du gibet de Régina.

II
Le lendemain de ces hideuses or-
gies des conservateurs, les mécontents
dégoutés d'avoir vu rendre justice aux
canadiens, formèrent une ligue dont
l'objet était de chercher refuge aux
Etats-Unis.

Cette ligue publia un manifeste
dont voici le passage principal:

"De tous les remèdes suggérés pour
la guérison des maux évidents et in-
tolérables dont notre pays est affligé,
il n'en reste qu'un qui soit digne d'être
pris en considération.

"Ce remède entraîne avec lui un
changement complet et important dans
notre condition sociale et politique, et
renferme des considérations qui sont
dignes de notre examen le plus sé-
rieux.

"Il consiste dans une amiable et pa-
cifique séparation de la Grande-Breta-
gne et une union sur des bases équi-
tables avec la grande Confédération des
Etats souverains de l'Amérique du
Nord."

Ceci est signé.
J. J. C. Abbott.
Henry Bulmer.
James Ferrier, jr.

F. G. Johnson, Q. C. (Sir Francis.)
Henry Lyman.
Edward Murphy.
D. L. McPherson, (Sir David.)
Francis McNamee.
Chas. D. Proctor.
William Rodden.
Tous tories!

III
Cette agitation se répandit jusqu'à
Kingston, que représentait le futur
sir John.

A l'égard de la conduite de celui-ci,
nous avons la lettre suivante dans le
Free Press d'Ottawa.

Elle émane de M. William Robinson,
qui a été durant plusieurs années dé-
puté de Kingston à la législature
d'Ontario.

"Kingston, 23 février, 1891.

"A l'assemblée tory-annexionniste
tenue ici en 1849, une résolution favo-
rable à l'annexion fut appuyée par
John A. Macdonald "aujourd'hui Sir
John," Archibald McDonald,—associé
de sir John,—John Flannigan et plus
d'une centaine d'autres tories et fut
adoptée. Les tories n'étaient pas au
pouvoir alors. Ils hissèrent le drapeau
étoilé sur notre Hôtel-de-Ville. Il ne
fut baissé que lorsque le commandant
de la garnison eut menacé de le faire
tomber.

(Signé) WM ROBINSON."

IV
En 1877 une commission siégeait à
Halifax pour régler les difficultés des
pêcheries entre le Canada et les Etats-
Unis.

Le Canada cherchait à obtenir une
compensation monétaire pour l'exploita-
tion de ses pêcheries par les Améri-
cains.

Le Canada était représenté par MM.
Davies Doutré et Wetherbie.

Les américains avaient à leur solde
un avocat canadien du nom de Thomp-
son qui avait accepté la honteuse bes-
ogne de déprécier nos pêcheries pour
sauver quelques sous américains
et gagner ses honoraires.

En dépit de ses efforts, le Canada
grâce aux libéraux reçut 5,500,000.

Ce M. Thompson avocat des améri-
cains est aujourd'hui ministre de la
justice dans le gouvernement de Sir
John.

V
En 1879, Sir John avait présenté
au Parlement Canadien son projet de
système protecteur qui devait peser
si lourdement sur les produits anglais.

Les libéraux en firent la remarque
et voulurent faire disparaître cette
anomalie.

Sir John répondit simplement:
"Je veux être libre de gouverner le
Canada à ma guise; si vous plaît
d'être mal gouvernés c'est votre affaire.
Si la protection met en danger le lien
qui nous attache à l'Angleterre, eh
bien, tant pis pour l'Angleterre.

Une farce électorale

On annonce que M. Schreiber,
ingénieur en chef du gouverne-
ment fédéral a visité samedi der-
nier les sites du pont projeté en-
tre Québec et Lévis.

Depuis dix ans, à chaque élec-
tion générale, l'ingénieur du gou-
vernement visite les mêmes sites
et ce pont ne se construit jamais.
On a beaucoup ri cette année à
Québec de la visite de Schreiber.

Il faut avouer que ce truc
électoral est usé jusqu'à la corde.
Est-ce que sir John n'aurait
plus rien autre chose au fond
de son sac?

Une victoire significative

Une élection vient d'avoir lieu dans
la ville d'Hamilton, province d'Onta-
rio. Bien que cette élection se faisait
pour le parlement local, il est vrai de
dire que l'approche des élections fédé-
rales devait nécessairement influencer
sur le résultat. Or, le candidat libéral,
M. Gibson, secrétaire provincial, a été
élu par plus de 600 voix de majorité,
malgré une opposition formidable de
la part du gouvernement d'Ottawa.
Cela donne la note du scrutin du
5 mars prochain.

DEUX POLITIQUES.

POLITIQUE TORY

- Rykertisme.
McGreevisme.
Violation de la franchise électo-
rale.
Abus du veto.
Restriction du commerce cana-
dien.
Cabinet d'antiquités.
Dictature des monopolistes.
Gaspillage financier.
Prostitution de la magistrature.
Ecrasement des cultivateurs.
Extorsion des travailleurs.
Emigration des canadiens.
Fausse promesse de réciprocité.

POLITIQUE LIBERALE

- Réciprocité illimitée avec les
Etats-Unis.
Rappel de l'acte du sens électo-
ral.
Vote par tête.

- Honnêteté financière.
Réforme du Sénat.
Suppression du boodlage chez
les députés.
Economie administrative.
Respect de l'autonomie des pro-
vinces.
Exemption de taxes pour les ob-
jets de première nécessité.
Extension du commerce cana-
dien.

- Ouverture d'un marché de 60
millions d'habitants.
Développement des ressources
forestières et minières.
Règlement de toutes les difficul-
tés entre le Canada et les Etats-
Unis.

LA DEBANDADE

Dans notre supplément de mardi
dernier nous avons publié une série
d'opinions d'hommes éminents du
parti conservateur qui se rallient car-
rément à la politique de réciprocité de
l'honorable M. Laurier.

Nous allons, aujourd'hui, mettre
sous les yeux de nos lecteurs les dé-
clarations d'un des plus grands com-
merçants de la province, M. W. H.
Priest, de la fabrique de lainage de
Pike River, Notre-Dame de Stan-
bridge, comté de Missisquoi. Voici ce
que M. Priest dit:

"Je suis libre-échangiste quoique
conservateur et partisan de la réciprocité
illimitée. Notre commerce ne sera
jamais prospère avant que nous l'ob-
tenions. Nos fermiers sont dans la
torpeur; rien ne se vend et les inté-
rêts agricoles au Canada sont prati-
quement morts. Les canadiens-fran-
çais quittent le pays en masse pour ne
plus jamais y revenir, partout les fermes
sont abandonnées parce que nos
fermiers ne vendent aucun de leurs
produits à un prix raisonnable. Quand
à nos manufacturiers je ne vois pas ce
qui pourrait les empêcher d'entrer en
concurrence avec le monde entier.
Nous avons les machines les plus per-
fectionnées et les plus rapides, les ou-
vriers les plus intelligents et les plus
actifs du monde. Nous sommes dans
les meilleures conditions d'expédition,
nous pouvons obtenir à d'excellentes
conditions la matière première; je ne
vois pas en quoi la réciprocité illimitée
pourrait nous faire dommage. Assu-
rément nous ne pourrions jamais
être plus mal que nous le sommes
maintenant. J'ai cinquante ans et je
ne me rappelle aucune époque où la
position des fabricants ait été plus
mauvaise qu'aujourd'hui. J'ai été
pour ainsi dire élevé dans des fabri-
ques de lainages, j'ai travaillé dans
toutes les étoffes depuis les plus grossières
jusqu'aux plus fines. Je fais
fonctionner des moulins comme gé-
rant ou comme propriétaire depuis 25
ans. Je parle donc avec autorité.
Donnez-nous un marché de 65,000,-
000 d'âmes, nous sommes prêts à en
prendre tous les risques. Il est ridi-
cule de dire que nous ne pouvons faire
concurrence aux américains; il faut
être sot pour soutenir pareille préten-
tion. Aux Etats-Unis l'on construit
constamment de nouvelles manufac-
tures. Il est vrai que beaucoup des
anciennes cessent de fonctionner parce
que leur machinerie est trop ancien-
ne, c'est le cas aussi pour beaucoup de
manufactures au Canada. Mais nous
n'avons qu'à faire comme eux et nous
tenir dans le mouvement."

M. Priest donne une liste des ma-
nufactures de lainages en construc-
tion aux Etats-Unis, puis ajoute: "Si
nous avions la réciprocité nous acca-
parerions une partie de cette indus-
trie au moins notre part légitime.
Donnez-nous la réciprocité et nous
ferons concurrence au monde entier."

Une déclaration de M. R. White

M. Robert S. White, rédacteur de la
Gazette de Montréal et candidat conserva-
teur à Cardwell a signé le document qui
suit à la demande de l'un des électeurs
importants de son comté:

"Orangeville, 13 fév. 1891.

Mon cher M. Ferguson,

Au sujet de notre conversation de ce
matin je désire déclarer que si je suis élu à
Cardwell à la prochaine élection, je m'en-
gagerai et m'engage formellement par la
présente à m'opposer de ma parole et de
mon vote au gouvernement actuel de la
Puissance dans le cas où l'acte de la légis-
lature du Manitoba abolissant les écoles
séparées serait désavoué.

Sincèrement,
(Signé) R. S. WHITE."

Canadiens-Français, lisez et méditez.

COMTE DE L'ASSOMPTION

Programme de M. Gauthier

M. Gauthier nous communique le pro-
gramme suivant, qu'il a adressé à ses élec-
teurs:

Messieurs les Electeurs,

Au moment où je sollicite de nouveau
vos suffrages, il est juste que je vous fasse
connaître d'une façon claire et précise la
ligne de conduite que j'entends tenir si
vous me faite l'honneur de me renouveler
mon mandat.

Je suis le même qu'en 1887, national
avant tout. Mon programme n'a pas varié,
et par ma conduite en chambre j'ai
prouvé que je savais être fidèle à mes en-
gagements, en dépit de toutes les considé-
rations d'intérêt et de parti.

C'est vous dire que je travaillerais de
toutes mes forces à obtenir du gouverne-

ment, quel qu'il soit, qui sortira du suf-
frage, le désaveu des lois du Manitoba
concernant la langue française et les éco-
les séparées.

Je ferai également tous mes efforts pour
obtenir aux cultivateurs, qui en ont un si
grand besoin, la réciprocité la plus large
avec les Etats-Unis. Cependant je m'op-
poserai à toute mesure qui voudrait nous
imposer l'annexion, que je considère comme
un danger pour notre nationalité.

Mon passé vous est une garantie de ma
fidélité à accomplir mes promesses.

J. GAUTHIER,
Candidat national.

COMTE DE TEMISCOUATA

Nous lisons dans l'Electeur:

On nous communique la lettre suivante
venue d'un citoyen important des Trois-
Pistoles, comté de Temiscouata:

"Un mot de l'élection que nous avons
en ce moment. G. A. Déchènes est, tu le
sais, candidat contre Grandbois. Je pen-
sais qu'il serait faible ici et dans tout le
bas du comté: les libéraux ne l'aimaient
pas et les chefs conservateurs non plus.
Mais je suis étonné de voir comme sa can-
didature prend. Libéraux et conserva-
teurs-nationaux sont tous pour lui comme
un seul homme. Il va avoir une grosse
majorité dans cette paroisse. On me dit
qu'il est très fort dans St-Eloi aussi, mais
je n'en sais rien. Je n'en serais pas sur-
pris cependant, car il se déclare en faveur
de la réciprocité avec les Etats-Unis, et
le mouvement en faveur de cette politi-
que est irrésistible dans cette partie de la
province. On ne s'en était guère occupé
avant la dissolution du parlement, mais
depuis que les documents envoyés à tous
les électeurs par le comité central de Qué-
bec ont fait comprendre la question aux
cultivateurs, la réciprocité prend comme
une traînée de poudre, et je puis l'assurer
que le Dr Grandbois va s'y brûler les
doigts."

Ce qu'on pense de l'hon. M. Laurier en Angleterre

De la Canadian Gazette, octobre
1888:

"Le discours de M. Laurier à To-
ronto le porte d'un bond au premier
rang des hommes d'Etat anglais. A l'é-
loquence native du Canadien-français,
se joignent chez l'hon. M. Laurier l'inté-
grité, la droiture d'intention et un
patriotisme éclairé qui le désignent pour
le commandement. D'hommes de
cette force intellectuelle et morale, le
Canada n'en a jamais eu plus besoin
qu'en ce moment à la direction de ses
affaires."

Cultivateurs, lisez et méditez

La réciprocité vous ferait gagner:
30 cents de plus sur chaque minot
d'orge;
40 cents de plus sur chaque minot
de pois;

25 cents de plus sur chaque minot
de patates;
\$4 de plus sur chaque tonne de foin;

\$30 de plus sur chaque cheval, val-
lant moins de \$150;

\$10 de plus sur chaque tête de bé-
tail de plus d'un an;

\$1.50 de plus sur chaque mouton
d'un an;

75 cents de plus sur chaque agneau;

\$1.50 de plus sur chaque porc;

15 cents de plus sur chaque minot
de sarrazin;

15 cents de plus sur chaque minot
d'avoine;

10 cents de plus sur chaque minot
de seigle;

6 cents de plus sur chaque livre de
beurre;

40 cents de plus sur chaque minot
fèves;

5 cents de plus sur chaque douzaine
d'œufs;

50 cents de plus sur chaque minot
d'oignons;

Et ainsi de suite sur tous les pro-
duits de ferme.

La preuve

Assurément, les candidats de Sir
John ne réuseront pas l'autorité que
nous allons citer. C'est Sir John lui-

La marée montante des faillites

Le tableau suivant indique combien sont désastreux les effets du tarif élevé sur le commerce canadien. Il y a eu au Canada : La semaine dernière, 52 faillites, La semaine précédente, 38, La semaine correspondante de 1890, 34 faillites.

Voilà quelques-uns des effets de la Réciprocité pour une des classes qu'elle est supposée favoriser le plus. Ce serait-ce si nous pouvions recueillir la statistique indiquant la marée montante de la ruine parmi les agriculteurs et les fermiers de notre pays !

Le Scandale des Scandales

Thomas McGreevy et sir Hector Nous avons conservé pour la fin cette jolies affaire qui est le trait caractéristique de la politique conservatrice. Un conservateur nous disait l'autre jour : l'affaire McGreevy est pire que le Scandale du Pacifique ; dans l'affaire du Pacifique c'était l'argent de ce vieux fou de Sir Hugh Allan qui était volé. Dans le cas actuel c'est l'argent du pays.

Le plan d'opération Tout le monde connaît les grands travaux qui se font dans le havre de Québec depuis 1876. En 1882, M. R. H. McGreevy entra en société avec les entrepreneurs de ces travaux, avec une part de 30 p. c. dans les profits. M. R. H. McGreevy est le frère de l'honorable T. McGreevy, et celui-ci est l'ami intime, le confident de sir Hector Langevin, ministre des Travaux Publics. Il est prouvé par M. R. H. McGreevy lui-même, que cette double parenté naturelle et politique était la considération de son entrée dans la société de Larkin, Connolly & Co.

En avril 1883, le département des Travaux Publics d'Ottawa, demandait des soumissions pour la construction du mur transversal. Mais plusieurs mois auparavant, comme le prouvent les lettres que le rédacteur du Canadian a en sa possession, les conjurés connaissaient les intentions du département. M. R. H. McGreevy faisait partie de la société Larkin depuis un an. Quand le temps des soumissions arriva, le terrain était déblayé.

Les soumissions furent transmises au commencement de mai. Il y en avait cinq dont deux plus hautes que celles de Larkin, Connolly & Cie, celles de Peters et Moore et de Samson, et deux plus basses : celles de Gallagher et de Beauceage.

Le 4 mai, le soumissionnaire Beauceage s'engageait par écrit à remettre le contrat, s'il lui était adjugé, à Larkin, Connolly et Cie moyennant \$5,000

Le 5 mai, avant l'ouverture des soumissions, l'honorable Thomas McGreevy écrivait à son frère qu'il allait surveiller les calculs de l'ingénieur et les communiquer à ses associés ; il recommandait de s'en tenir à la soumission Beauceage, comme étant d'un chiffre raisonnable, ajoutant qu'il était inutile de supprimer celle de Peters, qui était plus haute. Ce qui signifie que Larkin, Connolly et Cie étaient dès lors propriétaires des soumissions Gallagher et Beauceage, qui n'étaient que des instruments entre leurs mains ; ce qui signifie aussi que le secret des soumissions était violé.

Le 7 mai, l'honorable T. McGreevy écrivait qu'il espérait connaître bientôt le résultat des soumissions et priait son frère de voir à ce que l'arrangement avec Beauceage fut correct. C'est-à-dire que la collusion était complète, non-seulement de la part des soumissionnaires entre eux, mais aussi de la part du département.

Le 7 mai, le plan des affidés se modifiait ; la soumission Beauceage, qu'ils trouvaient assez raisonnable quelques jours auparavant, ne leur suffisait plus. L'honorable M. McGreevy écrivit de son siège à la Chambre que Gallagher et Beauceage vont recevoir une lettre du département dont il connaît la teneur et dit à ses associés : tâchez de trouver un bon plan pour modifier les soumissions de manière à mettre le chiffre de Beauceage au-dessus de la soumission Larkin, Connolly et Cie.

Le même jour, par une coïncidence étonnante, l'ingénieur Perley écrit une lettre officielle aux trois soumissionnaires, au sujet d'une correction à faire dans les calculs.

Coincidence encore bien significative, la veille même, le 16 mai, Gallagher avait retiré sa soumission et on lui remettait son dépôt, qui, d'après la règle aurait dû être confisqué.

Le 20 mai, Beauceage remettait sa soumission remaniée de manière à la porter à un chiffre un peu plus élevé que celle de Larkin, Connolly et Cie.

Ceux-ci répondaient à peu près en même temps qu'ils reconnaissent leur erreur, mais maintenaient leur prix. Gallagher et Beauceage supprimés, ils restaient maîtres du terrain avec une soumission de \$82,000 plus élevée que la plus basse soumission.

Le tour était joué.

Convénances ministérielles

Les lettres de MM. Connolly, McGreevy, etc., compromettent toutes d'une manière déplorable le ministre des travaux publics. L'honorable Thomas McGreevy y est représenté comme tout-puissant auprès de Sir Hector, n'ayant pas de secrets pour lui, habitant le même toit. C'est par sa grâce qu'ils ont "chassé" Peters, Moore et Wright des travaux du havre. On compte sur l'honorable M. McGreevy "pour amener les ingénieurs à faire des rapports qui justifieront la commission et le ministre des travaux publics de vous donner cet ouvrage (le cross-wall), même si vous n'êtes pas les plus bas." (M. Connolly, 16 nov. 1882.) "Même si le ministre est obligé de forcer la note,

vous verrez que l'ouvrage vous sera accordé, car il n'est pas plus scrupuleux qu'il ne le faut quand ses amis ont besoin de secours. Vous savez qu'il y aura joliment à diviser à même les profits, et en conséquence vous devrez mettre un bon prix dans votre soumission." (Le même, 27 février 1883.)

Les pots de vin

Voici une liste assez complète des différents pots de vin, payés par la société Larkin Connolly et Cie, pour obtenir les divers avantages dont nous venons de parler :

Table listing various payments and contracts, including amounts like \$25,000, \$30 p. c., \$22,000, \$30,000, \$25,000, \$5,000, \$10,000, \$10,000, \$3,000, \$5,000, \$3,646, \$1,560, \$445, \$75,000, \$25,000, \$240,651.

Récapitulation.

Ces données sont encore bien incomplètes. Par exemple, comment préciser ce qu'a rapporté cet intérêt énorme de 30 p. c. dans les affaires de la société ? On ne peut que faire des calculs approximatifs. Les travaux du havre de Québec seuls ont coûté au pays plus de quatre millions de piastres, le bassin de radoub de Lévis ayant coûté pour sa part, d'après le rapport de 1888 de la commission du havre, la somme de \$917,627.68. (V. pp. 19-20 de ce rapport.)

Ajoutons à cela les entreprises de la société à Kingston et à Esquimaux, peut-être encore un million et demi. Soit un total de 5 millions et demi.

A 25 p. c. seulement, une part du tiers dans ces entreprises a dû rapporter plus de \$400,000.

Il convient encore d'ajouter les profits illégitimes, comme, par exemple, cette augmentation de 8 c sur 800,000 verges de creusage, soit \$64,000 ; ou encore la suppression de la soumission Beauceage, pour faire passer la soumission Larkin Connolly & Cie, plus haute de \$82,000, ce qui était un autre profit illégitime.

Donc, en prenant les données que nous avons sous les yeux — et nous ne sommes pas, paraît-il, à la moitié des révélations — voici ce qu'aurait déjà coûté au public du Dominion, et en particulier à la cité de Québec, la corruption officielle exercée auprès du département des Travaux publics.

Les pots-de-vin ci-dessus énumérés (en chiffres ronds) \$250,000 Ce qu'a dû rapporter la part de 30 p. c. imposée à la société Larkin, Connolly & Cie comme prix des grâces ministérielles. 400,000 Augmentation du prix du creusage sur 800,000 verges 64,000 Différence entre la soumission Larkin et la soumission Beauceage 82,000

\$796,000 C'est-à-dire TROIS QUARTS de MILLION votés par la clique McGreevy.

QUI SONT LES LOYAUX PARTISANS DE L'ANGLETERRE !

Extrait du manifeste présenté au peuple à Montréal, décembre 1849

"De tous les remèdes suggérés pour la guérison des maux évidents et intolérables dont notre pays est infligé, il n'en reste qu'un qui soit digne d'être pris en considération : Il consiste en une amiable et pacifique séparation de la Grande Bretagne et une union sur des bases équitables avec la grande confédération des Etats souverains de

'Amérique du Nord. Elle augmenterait notre commerce tant avec les Etats-Unis qu'avec les pays étrangers et nécessairement se diminuerait pas beaucoup nos échanges avec la Grande-Bretagne."

(Signé) D. L. MACPHERSON, maintenant sir David ex-colègue de sir John Macdonald.

JOHN ROSE, devenu sir John Rose, collègue de sir John Macdonald.

J. J. C. ABBOTT, devenu sénateur, collègue de sir John Macdonald, et une foule d'autres personnes éminentes de Montréal.

Le courant de l'opinion publique

Un régiment de conservateurs qui se range sous le drapeau de la réciprocité

Tous des hommes influents représentant des milliers d'électeurs.

- Ph. Vallières, grand meublier, de Québec. Paterson Hall, grand marchand de bois de Québec. T. LeDroit, marchand de gros de Québec. N. Turcotte, marchand de gros de Québec. Barth. Verret, négociant de Québec. G. H. Deschênes, ex-M. P. P., pour Témiscouata. J. I. Tarte, ex-M. P. P., de Québec, directeur du Canadian. M. L. J. Demers, propriétaire de l'Evénement. Michael Dwyer, de Halifax, marchand en gros. Le Col. Dormilli, ex-M. P., pour King, N.-B. M. Graves, de Frontenac, Ont. D. A. McArthur, de Glengarry, marchand de gros. R. W. Phipps, gros marchand de Toronto, Ontario. D. J. Kennelly, du Cap-Breton, directeur gérant de la compagnie de charbon et de chemin de fer de Sydney et Louisbourg. O. Baldwin, ex-M. P. P., pour Stanstead. L'échevin Johnson, Belleville, Ont. G. A. Skinner, C. R., Belleville, Ont. R. J. Graham, Belleville, Ont. W. H. Priest, grand manufacturier Stansbridge, Missisquoi. M. Dawson, ancien candidat tory de Algoma. L'échevin Jeannotte, de Montréal. M. Saunders, grand exportateur d'animaux, de Bothwell, Ont. Ceo. C. Dickson, C. R., Belleville, Ont. Le "Daily Journal," de Ste-Catherine, Ont. P. V. Savard, avocat, ex-candidat conservateur, aujourd'hui candidat de l'opposition contre sir A. P. Caron. A. M. Polley, commerçant de chevaux, Goderick, Ont. G. A. Neveux, marchand en gros, de Windsor, Ont. A. W. Hepburn, un chef conservateur de Pictou. M. Algie, manufacturier de Alton, Ont., et qui était l'agent de M. White, député tory. M. E. J. Chamberlain, agent général de la "Canada Atlantic Ry Co." W. D. Gregory, un chef conservateur de York-Est. Alex Lindsay, un des plus grands propriétaires de St. Thomas, Ont. Geo. Sufell, propriétaire de fonderie, St. Thomas, Ont. A. Hess, manufacturier de meubles, St. Thomas, Ont. Templeman, un chef conservateur, est le candidat libéral à Victoria, C.A. Moses, chef de la réserve des Sauvages de Haldimand. J. B. Turner, un chef conservateur est candidat libéral à Leeds Sud. Staleton, Caldecott, un chef conservateur d'Ontario. Th. Conant, grand manufacturier de Toronto. Cossitt, agriculteur et grand manufacturier de Brockville, Ont. Folger, l'un des premiers hommes de Kingston. C. S. Wilson, l'un des plus grands propriétaires d'Ontario. S. Conig, riche fermier de Wolfe, Island. Robert Allis, fermier de Wolfe, Island. S. Brown, riche fermier de Blowfield, Ont. J. Bring, grand manufacturier de Belleville, Ont. Ths. Ritchie, grand importateur de Belleville, Ont. R. C. Clute, avocat et propriétaire de mines à Hastings Nord. J. B. Armstrong, grand manufacturier de Guelph, Ont. F. Richard, manufacturier de savon, Woodstock, Ont. F. S. Thomas, grand manufacturier d'orgues, Woodstock. Jos. Mickleborough, grand commerçant de nouveautés de St. Thomas. James Slater, manufacturier de malt de London, Ont. Chs Northwood, manufacturier de mal de London, Ont. J. W. McKee, manufacturier, de Windsor, Ont. Ths. Doherty, manufacturier de poêles, de Sarnia, Ont. John Campbell, propriétaire d'immenses moulins à farine, de St. Thomas, Ont. W. Risdon, propriétaire de la Erie Iron Works de St. Thomas, Ont.

Siglie, grand expéditeur de féculs de Chatham. Stringer, grand expéditeur de féculs de Chatham.

David Cowan, chef de la London Foundry Co.

M. John Fergusson, manufacturier, de London, Ont. D. D. Wilson, commerçant d'œufs, de Seaforth.

W. Thompson, de Mitchell, Ont., propriétaire de moulins. John White, de Mitchell, Ont., grand fermier. J. D. Moore, de Ste-Marie, l'un des plus grands commerçants d'œufs du Canada.

A. Burritt, grand manufacturier d'Ontario. M. Farron, manufacturier de Clinton, Ont. McPherson, manufacturier de Clinton Ont.

M. Hovey do do D. A. Forester, propriétaire de moulins à Clinton.

A. M. Polley, commerçant de chevaux, Goderick, Ont. M. Rattenbury, do do de Seaforth.

J. McMahon, do do M. Joseph Williams, manufacturier de sel, Lanston, Ont.

Jos Kidd, marchand de sel de Goderick, Ont. C. H. Waterous, fondateur, de Brantford, Ont.

G. H. Allen, grand manufacturier de poêles et instruments aratoires, de Waterloo, P. Q.

W. H. Comstock, de Brockville propriétaire de la plus grande propriété médicale de l'Amérique.

S. J. Ritchie, propriétaire de mines, de Sudbury. A. W. Hepburn, un chef conservateur de Pictou, N. E.

Rokeby, président de la banque commerciale de Winnipeg. J. O. Laughlin, un chef tory de Winnipeg.

Nugent, avocat de Winnipeg. Goldwin Smith, le principal écrivain du parti tory.

Robert Dollar, grand capitaliste et grand propriétaire de mines dans le comté d'Ottawa.

H. M. Howell, C. R., ex-président de l'Association conservatrice de Winnipeg. W. W. Turner, marchand de grains, St-Jean, N.-B.

J. Manchester, marchand de nouveau, St-Jean N.-B. J. Allison. J. McMillan, imprimeur, St-Jean, N.B.

A. McMillan, do do W. Weeler, propriétaire d'usines, St-Jean, N.-B.

F. Harrison & Co. do do John Sealey, grand exportateur de poissons St-Jean N.-B.

B. H. Appleby, do do H. H. Bros, fabricant d'ouvrages en bois, St-Jean, N.-B.

J. Bullack, importateur d'huile, St-Jean, N.-B. Hon. J. Holly, marchand de bois, St-Jean, N.-B.

M. McNeill, do do A. N. Shaw, fabricant de voitures, St-Jean, N.-B.

M. Price, fabricants de voitures, St-Jean, N.-B. T. A. Rankine, grand fabricant de biscuits de St-Jean, N. B.

Chs. Miller, exportateur et armateur, St-Jean, N. B. J. Armstrong, " " F. Armstrong, " " F. Stetson, " "

F. T. C. Burpee, propriétaire de carrières, St-Jean, N. B. A. Everitt, épiciier en gros, St-Jean, N. B.

J. T. Hurley, manufacturier de chaussures, St-Jean, N. B. Les propriétaires de la Colbrook Rolling Mills.

J. Fleming, propriétaire de forges, St-Jean, N. B. M. Gibson, grand propriétaire de filatures du comté de King, N. B.

Alonzo Wright, ex M. P., tory d'Ottawa.

LISTE DE SOIXANTE GRANDS PROPRIÉTAIRES DE MINES D'ONTARIO, SANS DISTINCTION DE PARTI QUI VEULENT LA RECIPROCITE.

MM. J. D. Leydard. Th. Flood. P. C. Campbell. Al. McCharles.

J. S. Skewes. R. G. Bailey. J. Stobie. F. Sperry. F. Andrews. R. E. Charlton. S. J. Dawson. Thos. Hooper. O. McKeller. J. Connell. W. Magace. D. F. Bwke. J. Banden. J. S. Campbell. W. Caldwell. R. C. Clute. W. H. Wallbridge. W. Kelley. S. Hope. J. Proctor. H. S. Howland. C. J. Pusey. W. A. Laird. T. Marks. E. J. Whitney. A. McLarn. Dr T. Coleman. J. Ranward. P. McEven. J. Williams. J. Carter. J. A. Barron. E. B. Barron. P. P. McIntosh.

Une circulaire du Séminaire

Le séminaire de Québec en vue des prochaines élections, a adressé à tous ses fermiers une circulaire dont voici la teneur :

Je crois qu'il n'est pas hors de propos de vous rappeler que le Séminaire vous laisse la liberté entière de voter dans toutes les élections, pour le parti ou l'homme qui à votre confiance et que vous croyez, en conscience capable de promouvoir les intérêts de votre paroisse, de votre comté et du pays. Jamais le Séminaire, ni aucun de ses membres, n'a prétendu vous influencer, et on entend que vous ne vous serviez jamais du nom d'aucun prêtre de la maison pour faire valoir tel candidat et tel parti au détriment du candidat et du parti opposés.

Je crois de mon devoir, de vous adresser la présente circulaire, comme mesure de prudence et pour prévenir certains écarts possibles. Veuillez n'y voir aucun blâme direct ou indirect, et me croire avec une parfaite considération.

Le sorcier du Nord (Au rédacteur du Witness)

Une bombe parmi les exploités de religion

La voix d'un des plus éminents prélats du continent

Vous tous qui avez un instant ajouté foi aux hypocrites cris d'alarme poussés par les orateurs et les journaux bleus, lisez et méditez la réponse qu'un éminent prélat, l'une des lumières de l'épiscopat sur le continent américain, vient de faire aux électeurs qui sont allés le consulter. Nous n'avons plus le temps de faire de longs commentaires. Nous nous contentons de mettre sous les yeux du lecteur l'opinion de ce vénérable évêque.

Elle nous a été transmise hier par télégraphe, trop tard malheureusement pour servir à nos amis qui étaient à ce moment en train de faire la discussion sur tous les hustings du pays. Mais au moins il est encore possible de neutraliser l'effet du venin que les exploités bleus ont semé dans les esprits, en nous aidant à donner la plus grande publicité possible au document qui suit :

Bouctouche, N.-B., 1er mars. Comme certains membres du comté de Kent, s'appuyant sur la lettre de Mgr l'archevêque O'Brien de Halifax, et celle de Mgr l'archevêque Fabre de Montréal, publiés dans le Moniteur Acadien de Shédiac, dénonçaient notre parti comme dangereux et affirmaient à leurs paroissiens qu'ils étaient tenus en conscience de voter contre tout candidat qui se présente dans les intérêts de ce parti, M. Philippe M. Cormier, de la paroisse de Ste-Marie, membre du club libéral de Bouctouche, a écrit au Très-Révérend John Sweeney, évêque de Saint-Jean, pour avoir son avis dans cette affaire au point de vue de la religion ; il lui a demandé si les électeurs pouvaient voter pour l'honorable O. J. Leblanc, sans commettre un péché.

Voici la réponse de Monseigneur de Saint-Jean :

"Je suis en ne peut plus étonné de voir qu'il y ait des ecclésiastiques qui vont jusqu'à affirmer, soit publiquement, soit privément, que ce serait un péché de voter pour un candidat libéral dans la présente élection. En vérité la chose est trop absurde pour être croyable ! Chacun a la liberté de suivre les dictées de sa conscience dans les affaires purement politiques, sans s'exposer pour cela à la censure ecclésiastique. Et personne n'a le droit de faire un cas de conscience en quoi que ce soit, quand il n'y a pas de motif suffisant pour donner l'autorité d'agir ainsi."

L'Electeur. H. G. JOLY, de Lotbinière.

Entrevue avec l'Hon. M. Mercier

Il oppose un démenti formel aux déclarations de M. Fabien Vanasse Vertefeuille

Il proclame que la Province de Québec donnera 15 voix de majorité à l'honorable M. Wilfrid Laurier.

M. Fabien Vanasse Vertefeuille, ayant eu l'imprudence de nier sur le husting, que le document adressé par Mgr Grandin aux évêques du pays ainsi qu'à l'hon. M. Mercier, premier ministre, n'avait jamais existé que dans l'imagination des politiciens libéraux, nous avons cru de notre devoir de nous rendre immédiatement à la résidence de l'hon. premier ministre afin de connaître la vérité à ce sujet.

Voici un résumé de la conversation de notre représentant a eue avec M. Mercier.

Q.—M. Vanasse a nié l'authenticité de la lettre de Mgr Grandin, publié en 1889, au sujet des injustices commises par le gouvernement fédéral contre les sauvages et les métis catholiques au Nord-Ouest ; connaissez-vous quelque chose à ce sujet ?

R.—J'ai en ma possession une copie authentique de cette lettre conforme aux termes mêmes dans lesquels elle a été publiée par les journaux. Je sais que cette lettre a été envoyée à chaque évêque de la province de Québec, et depuis j'en ai causé avec Sa Grandeur Mgr Grandin ainsi qu'avec son grand vicaire, l'automne dernier. Je suis prêt à exhiber cette lettre à tous ceux qui la demanderont.

Je suis prêt à envoyer cette lettre à M. Gladu le député de Yamaska. Q. Maintenant, M. Mercier qu'elle est votre opinion au sujet du résultat général des élections ?

R. Je n'ai aucun doute que le résultat sera favorable à l'hon. W. Laurier et que je vais tenir ma promesse, c'est-à-dire, que je donnerai quinze voix de majorité pour la province de Québec. Le premier jour de la nomination est tout simplement splendide.

Notre chef, l'hon. W. Laurier et trois de ses partisans ont été élus par acclamation.

Pas un seul ministériel n'a eu cet honneur dans la province de Québec.

Il faut être.

M. L. H. Davies, chef des libéraux de l'île du Prince Edouard a demandé par télégramme à M. Mowat, premier ministre d'Ontario, ce qu'il y avait de vrai dans une telle affirmation.

M. Mowat a répondu à ce télégramme dans les termes suivants :

"J'ai posé la question à M. Blake qui m'a répondu que sa lettre lue à la convention ne contient l'expression d'aucune opinion sur les questions politiques." (Signé) DIVER MOWAT.

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin au National.

La Minerve réclame comme partisan de sir John M. Jonas, de Gaspé et M. Vaillancourt de Dorchester.

C'est tout simplement ridicule. J'ai la parole de M. Jonas et c'est celle d'un gentilhomme. Quant à M. Vaillancourt il a été choisi à l'unanimité par une délégation de libéraux et de conservateurs nationaux de Dorchester. Il est aussi partisan de M. Laurier que M. Chouinard qu'il a remplacé. Sur le tout, je n'ai point le moindre doute que M. Laurier sera premier ministre de la Puissance du Canada avant quinze jours.

Une lettre de M. Joly de Lotbinière

La tactique du vieux sorcier trop habilement expliquée par une allégorie

Le Witness publiait mercredi la lettre suivante qui a fait sensation dans les cercles politiques :

Le sorcier du Nord (Au rédacteur du Witness)

Monsieur,

Les élections de 1891 resteront mémorables dans notre histoire comme ayant donné lieu à un des plus forts tours de passe-passe du sorcier du Nord. Le tour est si bien joué qu'il est très difficile pour le public étranger d'en surprendre le secret.

En 1878, le Dominion souffrait (à un moindre degré que maintenant) des effets d'une sérieuse dépression commerciale. Le sorcier du Nord entreprit de le guérir avec un grand remède breveté, la politique nationale.

Le patient ingurgite cette médecine par doses de plus en plus fortes depuis douze ans. Il est à peu près temps pour lui de se demander si sa santé en a bénéficié et d'analyser ce merveilleux remède.

Mais c'est ici précisément que le sorcier fait voir sa force. Il réussit à cacher sa politique nationale dans une espèce de bouteille de Leyde qui non-seulement communique un choc épouvantable à quiconque s'avise d'y toucher, mais de plus par un mécanisme ingénieux, triomphe de la science moderne, lance en même temps avec une si grande vigueur les mots : "Annexionniste ! Traître !" qu'un grand nombre de gens craintifs s'enfuient épouvantés.

Et je prends que ceux qui, en 1878, ont pris le pouvoir des mains de l'honorable Alex. Mackenzie pour le remettre au très honorable sir John A. Macdonald sur la promesse formelle qu'il leur donnerait du pain, sont en droit de lui dire : "Vous ne nous avez donné qu'une pierre." Je prétends qu'ils doivent à leur pays et à eux-mêmes de se tourner vers la loyale opposition de Sa Majesté et de lui dire : "Maintenant, messieurs, c'est à votre tour, montrez-nous ce que vous pouvez faire pour nous."

Je prétends de plus qu'en stigmatisant comme annexionnistes et traîtres les adversaires de la politique nationale le très honorable sir John Macdonald commet une cruelle injustice en décevant à la fois les Etats-Unis et l'Angleterre ; en donnant aux Etats-Unis de fausses espérances et en leur faisant croire qu'une moitié de notre peuple est favorable à l'annexion ; en proclamant au peuple anglais qu'une moitié du peuple canadien est prêt à troquer son héritage contre un plat de lentilles.

H. G. JOLY, de Lotbinière.

Un manifeste

L'association des Droits Egaux vient de lancer un manifeste.

Il est dit que, le gouvernement fédéral ayant refusé de désavouer les lois du Manitoba qui abolissent la langue française et les écoles séparées, l'association ne s'opposera à aucune candidature conservatrice et qu'elle voit dans l'avenir "le temps où de l'Atlantique au Pacifique nous ne formerons qu'une seule nation, n'aurons qu'une seule école, un seul drapeau et une seule langue."

Cela, disent les fanatiques equalrightistes, est plus important que toute question de réciprocité.

L'HON. ED. BLAKE

On sait que l'ancien chef du parti libéral, l'honorable Ed. Blake a jugé à propos de se retirer de la lutte. De suite les feuilles conservatrices, qui, par le temps qui court, font flèche de tout bois, annoncent au son de trompe que M. Blake se retire de la lutte parcequ'il est hostile à la réciprocité illimitée.

Cet odieux mensonge ne pouvait passer sans être relevé.

Il faut être.

M. L. H. Davies, chef des libéraux de l'île du Prince Edouard a demandé par télégramme à M. Mowat, premier ministre d'Ontario, ce qu'il y avait de vrai dans une telle affirmation.

M. Mowat a répondu à ce télégramme dans les termes suivants :

"J'ai posé la question à M. Blake qui m'a répondu que sa lettre lue à la convention ne contient l'expression d'aucune opinion sur les questions politiques." (Signé) DIVER MOWAT.

Impressions de toutes sortes exécutées avec soin au National.

Le petit doigt de maman

L'autre jour, j'étais en colère ;
J'ai frappé ma petite sœur
Bien fort... puis je l'ai fait se taire,
Car elle criait de frayeur.
Nous étions seuls, nul ne m'a vu,
Et cependant maman l'a su...
Par qui ? par quoi ?...
Serait-ce par son petit doigt ?

Ce petit doigt, grande merveille,
Comme nous lui parle à l'oreille ;
Où, que je sois sage ou méchant,
Il rapporte tout à maman.
Croiriez-vous bien qu'à notre porte,
Un pauvre se mourait de faim...
J'avais un sou, je le lui porte,
Et je lui donne aussi mon pain.
Nous étions seuls, nul ne m'a vu,
Et cependant maman l'a su.
Par qui ? par quoi ?...

Le mien, comprenez-vous la chose ?
N'est pas de moitié si savant ;
Jamais il ne parle, il ne cause,
J'ai beau l'interroger souvent ;
Pourtant, puisqu'il est avec moi,
Ce que je fais, vite il le voit !
Serait-il sot, mon petit doigt ?
Non !... Mais peut-être qu'à l'oreille
Il ne peut me conter merveille,
Parcequ'il manque aux doigts d'enfants
Le cœur, qui dit tout aux mamans.
VICTOR DE LAPRADE
La famille.

Chronique du Vatican.

Au Vatican on nourrit le plus vif espoir
d'un prochain mouvement de conversion
des Grecs schismatiques d'Orient à l'Eglise
catholique. Ce sont quelques délégués apos-
toliens et des missionnaires de ces régions
qui ont fait naître et entretiennent cet es-
poir. Il est difficile de dire quel fonde-
ment peut avoir la chose, d'autant plus que
le gouvernement russe et le clergé grec
orthodoxe ont les yeux ouverts et travail-
lent sans relâche à gagner du terrain,
comme ils en ont déjà gagné en Palestine.

Jusqu'ici on considérait comme chose
certaine, même au Vatican, que le pro-
chain consistoire qui doit être tenu en fé-
vrier, devait se borner à la préconisation
des évêques sans aucune création de car-
динаux. Mais, à ce qu'il paraît, les choses
ont été modifiées: on considère aujour-
d'hui comme certain qu'aucun évêque ne
sera préconisé au prochain consistoire mais
qu'au contraire quelques cardinaux seront
créés.

On assure également que le Pape a com-
plété son testament, auquel est annexé
un codicille contenant des dispositions
personnelles, de eggs, etc.

Le pape a nommé ses exécuteurs testa-
mentaires, pour la partie concernant l'Egli-
se, deux cardinaux, dont l'un serait le car-
dinal De Ruggiero, napolitain.

Le testament lui aurait déjà été remis.
Le cardinal De Ruggiero est ami intime
de Léon XIII, et le pape a voulu lui don-
ner une marque de son affection et de son
estime, mais en l'excluant ainsi presque
a priori de la possibilité d'être un candi-
dat à la succession de la tiare.

Quant à sa famille le pape n'avait au-
cune nouvelle disposition à prendre ayant
déjà pourvu aux intérêts de tous ses ne-
veux.

Jean Nicot

Le gouvernement français est sur
le point d'élever une statue à Jean
Nicot qui introduisit le tabac en
France.

Nicot, étant en 1560 ambassadeur à
Lisbonne, envoya un paquet de graine
de tabac à la reine Catherine de Médi-
cis, à Paris. La plante prospérait si
bien dans le sol français, que 60 ans
plus tard le cardinal de Richelieu,
pensait qu'il en valait la peine de pré-
lever un impôt sur le tabac. En 1697
le tabac était frappé d'une taxe de 40
sous par 100 livres.

Quelques années plus tard le pro-
duit de cette taxe atteignit la somme de
25,000 frs. En 1718 le droit de re-
cueillir l'impôt sur le tabac fut affermé
à un collecteur pour la somme de 16,
000,000 frs.

L'impôt fut aboli en 1719 et réinsti-
tuté en 1730; en 1791 il est encore
une fois aboli jusqu'à ce qu'en 1810
Napoléon I institua le Monopole du
gouvernement. Le premier empire re-
cueillit annuellement, 40,000,000 frs.
Or en 1830 cette taxe produisit 45,000,
000, et alla toujours en augmentant
jusqu'à atteindre la somme de 240,
000,000. On peut compter que la taxe
sur le tabac a donné à la France, jus-
qu'à ce jour, plus de 9 milliards de
francs.

Ce n'est donc pas étonnant que les
fumeurs enthousiastes français aient
suggéré l'idée que la France pouvait
bien commémorer la renommée de
Jean Nicot.

MARCHANDS.

J. B. CLEMENT,
MARCHAND-GENERAL
SAINTE-SCHOLASTIQUE.

AU BON MARCHÉ.

F. RAYMOND,
MARCHAND-GENERAL
Marchandises Sèches, Epicerie,
Ferrermeries, Etc.
SAINTE-SCHOLASTIQUE.

Spécialité dans les Chaussures et les
Modes.

AVOCATS.

PREVOST & MATHIEU
AVOCATS
HON. WILFRID PREVOST, C. R. C. L.,
F. X. MATHIEU, C. R.
STE-SCHOLASTIQUE.

J. D. LEDUC, L. L. B.
AVOCAT
Et Procureur du Revenu pour le District
de Terrebonne.
STE-SCHOLASTIQUE.

J. A. N. MACKAY,
AVOCAT
ST-ANDRE, COMTE D'ARGENTEUIL

R. P. DE LARONDE,
AVOCAT
ST-ANDRE, COMTE D'ARGENTEUIL

F. X. THIBAUT,
AVOCAT
STE-THERESE DE BLAINVILLE.

JOSEPH PALLISER, B. C. L.
AVOCAT
LACHUTE, CO. D'ARGENTEUIL.

G. E. BAMPTON, B. C. L.
AVOCAT
LACHUTE, CO. D'ARGENTEUIL.

HECTOR CHAMPAGNE, L. L. B.
AVOCAT
ST-EUSTACHE, CO. DES DEUX-MONTAGNES.

L. DE G. PREVOST, L. L. B.,
AVOCAT
SAINT-JEROME,
COMTE DE TERREBONNE.

NOTAIRES.

G. N. FAUTEUX,
NOTAIRE
ST-EUSTACHE, CO. DES DEUX-MONTAGNES.

J. E. VALOIS,
NOTAIRE
LACHUTE, CO. D'ARGENTEUIL.

JOSEPH GIROUARD,
NOTAIRE, ETC.,
Commissaire pour Manitoba et les Terri-
toires du Nord-Ouest,
ST-BENOIT, CO. DEUX-MONTAGNES.

P. A. LONGPRE,
NOTAIRE
RUE SAINT-JEROME, BLOC LETANG,
SAINT-JEROME.

MEDECINS.

GEORGES TANCREDE LAMARCHE
MEDECIN-CHIRURGIEN,
Ancienne résidence du Dr. L. A. Fortier.
RUE SAINT-VINCENT,
STE-SCHOLASTIQUE.

SIMEON LAMARCHE
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ancienne résidence du Docteur J. Jetté
RUE SAINT-JACQUES,
SAINTE-SCHOLASTIQUE.

HOTELS.

Hotel Poirier
DAME VVE CHARLES POIRIER, PROP.
Tenu sur le plan américain.—Liqueurs
et Cigares de choix.

HOTEL DU CANADA,
JOS. LECOMBE, Prop.
Cet hôtel est situé en face du Palais de
Justice.

G. P. R. HOTEL
JAS. DE LAMOTHE, Prop.
Cet établissement est voisin de la station.

Hotel du Peuple
HORMIDAS ROCHON, Prop.
Bon assortiment de Liqueurs et Cigares.

Hotel National
JOS. CORBEIL, Propriétaire
Cet hôtel est situé en face de l'église sur
la rue St-Vincent.

ARPENTEURS.

J. H. LECLAIR
ARPENTEUR PROVINCIAL
ST-JEROME, COMTE TERREBONNE

MAGLOIRE LEBRUN,
HUISSIER-COLLECTEUR
SAINT-EUSTACHE, P. Q.

Moise Brazeau,
Grand Connétable, Huissier
SAINTE-SCHOLASTIQUE, P. Q.

BENJAMIN PRESSAULT,
Entrepreneur-Mémisier,
SAINTE-SCHOLASTIQUE.

CHARLES FOUCAULT,
Entrepreneur-Mémisier,
SAINTE-SCHOLASTIQUE.

Dr. Stackhouse
Chirurgien - Dentiste
LACHUTE

M. Stackhouse est, à sa résidence à
Lachute tous les samedis.
Dents extraites sans douleur et dents
artificielles posées aussitôt après l'opéra-
tion. Tout ouvrage garanti.

TERRE A BOIS
A VENDRE

A Ste-Adèle, à environ quinze arpents
de la ligne du chemin de fer, magnifique
bois franc ; 5 x 28 arpents en superficie
une des mieux boisées en cet endroit.
Conditions faciles et libérales, s'adres-
ser à
ABRAHAM HAMELIN,
St-Jérôme.

Banque du Peuple
St-Jerome

Bureau ouvert pour dépôt et escompte
de 10 à 3 heures, fermé à 1 heure p. m.
le samedi.
Intérêt payé sur dépôts à terme.
Traités et lettres de change achetées et
vendues payables dans toutes les parties
du monde.
J. A. THEBERGE,
Gérant.

St-Jérôme, 20 mai 1886.

R. G. Gaucher
MARCHAND DE

Ferronneries, Quincailleries

PEINTURES,
HUILES,
VITRES,
Etc., Etc.

SPÉCIALITÉ: La peinture en caoutchouc
A. A. Wilson.

219 et 221
RUE ST-PAUL

Coin de la Place Jacques-Cartier
MONTREAL

Hotel Riendeau
MONTREAL

58 et 60 PLACE JACQUES-CARTIER
Cet hôtel de première classe, qui était
autrefois au No. 64 rue St-Gabriel, vient
d'être transporté au No. 60 Place Jac-
ques-Cartier.
Prix très modérés, cuisine française.
J. RIENDEAU,
Propriétaire.

MOISE LAFRAMBOISE
TANNEUR
SAINTE-SCHOLASTIQUE

Constamment en mains, cuirs de toutes
espèces pour harnais, colliers, guides, em-
peignes, semelles, cuirs rouges pour sou-
liers, cuirs à courroies pour moulins.
Je fais et répare les courroies à bon
marché.
Avis aux aux selliers, aux cordonniers
et aux cultivateurs.
MOISE LAFRAMBOISE.

Tel. Bell, 128 - - - - - Tel. Federal, 151

Chs. Langlois et Cie
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES DE
PROVISIONS

Patates au char, Beurre, Œufs, Fro-
mage, Lard, Saindoux.
101 RUE SAINT-PAUL, MONTREAL
Entrepôts, 161 rue Sanguin.

D. PARIZEAU,
MARCHAND DE

Bois de Sciage et de Charpente.
BUREAU PRINCIPAL:
Coin des rues Craig et St-Denis
Telephone Bell 1033. - - - - - Fédéral 182

CLOS:
Coin des Rues Craig et St-Denis
CANAL LACHINE, BASSIN No 3
441, rue Notre-Dame, Hochelaga
MONTREAL.

WILLIAM SAUVÉ,
MARCHAND-GENERAL
STE-SCHOLASTIQUE.

JOS. LANGLOIS
MARCHAND-GENERAL
STE-SCHOLASTIQUE

**MARCHANDISES SECHES ET DE
FANTAISIE,**

Epicerie, Chaussures, Ferronneries, Vais-
selles, Médecines Patentées, Librairie, etc.,
etc.—Le plus haut prix payé pour tous les
droits.
SPECIALITE DE TWEEDS.

A VENDRE

Les moulins du Dr Fortier, à St-Canut ;
moulin à farine, moulin à scie, moulin à
moudre le blé-d'inde avec l'épi ; machine
à moudre de l'orge ; machine à raboter,
polir et embouteiller, avec dépendances
considérables et 800 arpents de terrain en
bois debout.
La raison sera donnée à l'acquéreur.
Nous devons ajouter que les pouvoirs
d'eau sont inépuisables ; ils ont un niveau
de 45 pieds.
S'adresser au propriétaire sur les lieux.
Dr. L. A. FORTIER.

CANADA,
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Terrebonne.
COUR SUPERIEURE
No 53.

Dame Hannah Goodfellow, de la ville
de Lachute, dans le district de Terrebonne
et dûment autorisée à ester en justice,
épouse commune en biens de Charles Ken-
niburgh, boulanger et commerçant du
même lieu, a ce jour institué une action
en séparation de biens contre son dit époux
Ste-Scholastique, 17 janvier 1891.
A. PALLISER,
Avocat de la Demanderesse.

CRAZY WORK 60 splendides mor-
ceaux de soie et satin de
toutes couleurs, couvrant 500 pouces car-
rés. 25 centimes en timbres ou argent.
Lemarie's Silk Mill, Little Ferry, New-
Jersey, U. S.

CHS. DESMARTEAU
Comptable, Liquidateur de Faillite et
Commissaire
1598—RUE NOTRE-DAME—1598
Bloc Ferrier
MONTREAL

Le Monde Illustré

Un an, \$3, - - Six mois, \$1.50
Berthiaume et Cie
40 PLACE JACQUES-CARTIER
Montreal

Ecurie de Louage
ANDRE GRATTON
Sainte-Scholastique

Les commis-voyageurs et les étrangers
trouveront toujours chez
M. ANDRE GRATTON

DE BONS CHEVAUX ET DE BONNES VOITURES
A des prix raisonnables.

FORTIER & Fils

IMPORTATEURS DE
Montres, Pendules, Bijouteries,
Meubles, Etc., Etc.

NOUS VENDONS NOS
Montres à credit
Et à des conditions extrêmement faciles
aux personnes qui demeurent en
dehors de la ville. Nous ne
vendons que les montres

WALTHAM

Qui sont les meilleures et celles qui donnent
le plus de satisfaction.
Ecrivez-nous pour les conditions.
FORTIER & CIE,
1514 rue Ste-Catherine, Montréal.
Téléphone Bell 6301.

Ecurie de louage
ANTHIME GRATTON
Sainte-Scholastique

M. Anthime Gratton remercie le public
pour le patronage généreux qu'il en a reçu
et l'informe qu'il a fait l'acquisition de
voitures nouvelles, élégantes et bien con-
fortables. Il est toujours à la disposition
des commis-voyageurs et des promeneurs.
Il a de bons chevaux, de bonnes robes, et
ses prix sont raisonnables.

Banque Ville - Marie
Lachute

W. WEIR, Président. U. GARAND, Caissier.
CAPITAL, \$500,000

Intérêts payés sur dépôts.
Traités émisés dans toutes les parties
du Canada et des États-Unis.
Echange avec toutes les parties de
l'Europe.

Collections faites promptement et à
prix modérés.
Heures : 10 h. a. m. à 3 h. p. m.
Samedi : 10 h. a. m. à 1 h. p. m.

H. FROST,
Gérant.

Banque
DE

R. G. MEIKLE
LACHUTE

(Non-incorporée)
ARGENT REÇU EN DEPOT
Argent prêté sur bons billets conjoints et
solidaire.—Collections promptement
faites et remises.

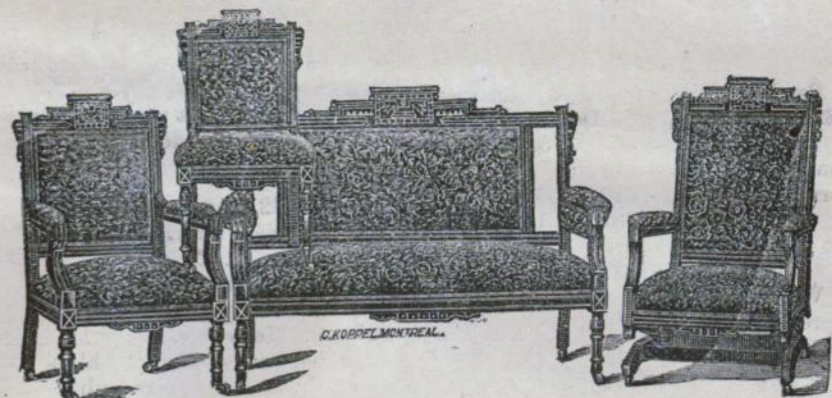
Heures de bureau : De 10 a. m. à 3 p. m.
Lachute, 6 novembre 1890.

PEAUX ! !
DE BOEUF

Achetées aux plus hauts prix par
THIMOTHÉE RHÉAUME
HOTELIER.
[Ancienne place Scott] Saint-Jérôme

Le plus grand Magasin de Meubles

De la Puissance



SETS DE SALON DE CRIN, SOIE BROCHE, PELUCHE &c.

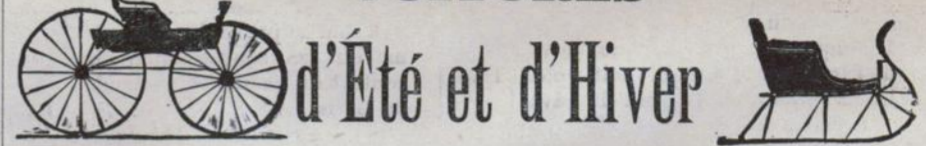
DEPUIS \$ 5, \$30, \$35, \$40 A \$200.

Livré à votre Station de chemin de fer. Grand réduction sur nos prix
ordinaires, d'ici aux fêtes.

RENAUD, KING & PATTERSON
652 Rue Craig, Montreal

N.B.—Coupez cette annonce et apportez avec vous afin de vous assurer de l'escompte

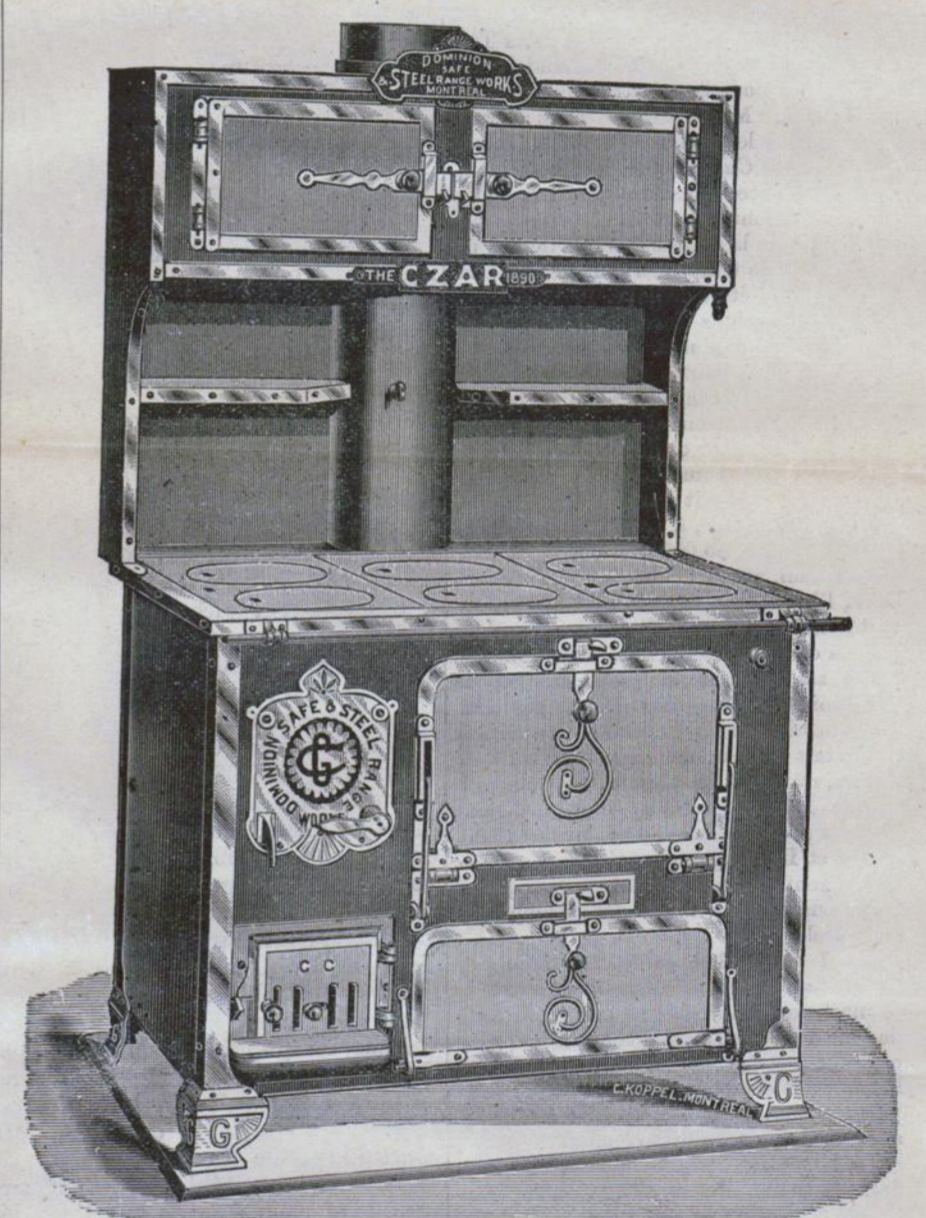
VOITURES



Simon Cyr

Voiturier de Ste-Scholastique.

M. CYR a toujours en mains toutes sortes de Voitures d'Été et d'Hiver,
tant simples que doubles.—Son assortiment est considérable et des plus chois-
is. M. Cyr a aussi un atelier de forge où il peut exécuter toutes sortes
d'ouvrages. Il a des hommes d'expérience à son emploi.—Toutes commandes
qui lui seront faites seront exécutées avec soin, sans délai et à prix réduits.
M. Cyr a la réputation d'être le meilleur ouvrier du district.



Godf. Chapleau

Coffres-Forts et Poêles de Cuisine en Acier
320 Rue St-Laurent, Montreal
TELEPHONE BELL 133. - - - - - TELEPHON FEDERAL 828

THE INGRES-COUTELLIER
MONTREAL BRANCH
207 ST. JAMES ST
SCHOOL OF LANGUAGES

LA LOTERIE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

AUTORISEE PAR LA LEGISLATURE
Etablie pour des fins d'utilité publique, telles que Centres d'Instruction et érection d'un grand édifice
pour la Société St-Jean-Baptiste de Montréal.

TIRAGES MENSUELS POUR L'ANNÉE 1891
9ème TIRAGE MENUEL, 11 MARS 1891.

3134 LOTS		NOMENCLATURE DES LOTS	
1 Lot	valant \$15,000	1 Lot	valant \$15,000
1 "	" 5,000	1 "	" 5,000
1 "	" 2,500	1 "	" 2,500
1 "	" 1,250	1 "	" 1,250
2 Lots	" 500	1,000	" 1,000
5 "	" 250	1,250	" 1,250
25 "	" 50	1,250	" 1,250
100 "	" 25	2,500	" 2,500
200 "	" 15	3,000	" 3,000
500 "	" 10	5,000	" 5,000
GROS LOT		LOTS APPROXIMATIFS	
VALANT	\$52,740.00	100 "	" 25
		100 "	" 15
		100 "	" 10
		900 "	" 5
		900 "	" 5
Le Billet,	\$1.00	3134 Lots valant	\$52,740
11 Billets pour	\$10.00	S. E. LEBEVRE, GÉRANT 81 Rue St-Jacques, Montréal, Canada.	

DEMANDEZ LES CIRCULAIRES.